

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf septembre à 18h30,
Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

| | |
|---|---|
| NOMBRE DE CONSEILLERS | En exercice : 59 Présents à la séance : 43 |
| DATE DE LA CONVOCATION | 12/09/2024 |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 26/09/2024 |

OBJET :**Versement de Fonds de Concours aux communes membres****Étaient présents :**

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Roger GRIMAUD , Mme Mélodie GAILLARD , M. Franck LAGIER , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Jean-Michel ARNAUD , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , M. Alexandre MOUGIN , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSEYRE , M. Claude BOUTRON , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , Mme Cécile VARALDI
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Christian MULLER procuration à M. Serge AYACHE, M. Bernard LONG procuration à M. Roger GRIMAUD, Mme Carole LAMBOGLIA procuration à Mme Mélodie GAILLARD, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, Mme Claudie JOUBERT procuration à M. Rémi COSTORIER, Mme Laurence ALLIX procuration à M. Frédéric LOUCHE, Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Jérôme MAZET procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Solène FOREST procuration à M. Joël REYNIER, Mme Ginette MOSTACHI procuration à M. Christian HUBAUD, M. Hervé COMBE procuration à M. Gérald CHENAVER

Absent(s) :

M. Claude NEBON, M. Benjamin CORTESE, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Olivier PAUCHON , ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération du 13 février 2024, la Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance a défini la répartition du fonds de concours 2024 par commune. Celui-ci permet aux communes membres de recevoir, selon des règles bien définies, le soutien financier de la Communauté d'agglomération pour la réalisation ou l'acquisition d'équipement ou pour des dépenses de fonctionnement contribuant au maintien en état normal d'utilisation d'un équipement, à hauteur maximum de 10 % du montant annuel alloué à chaque commune.

Les communes suivantes sollicitent aujourd'hui le versement de fonds de concours pour les projets suivants :

Section de d'investissement :

| VITROLLES | | | |
|--|----------------------|--|---------------------------|
| PROJET | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Acquisition matériel informatique pour la mairie et équipements pour la salle des fêtes | 4 452.98 € | 4 452.98 € | 2 226.49 € |
| CHATEAUVIEUX | | | |
| PROJET | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Achat et pose de panneaux photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes et de la cure | 29 951.27 € | 29 951.27 € | 11 546.18 € |
| | | | |
| BARCILLONNETTE | | | |
| PROJET | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |
| Réfection voirie communale, Rue de l'égalité | 10 981.50 € | 10 981.50 € | 5 490.75 |
| FOUILLOUSE | | | |
| PROJET | MONTANT HT DU PROJET | MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS | MONTANT FONDS DE CONCOURS |

| | | | |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Travaux de voirie de voirie 2024 CD 05 : 5 300 € | 30 520.00 € | 25 220.00 € | 12 610.00 € |
| Acquisition et installation de poêles à granulés dans les appartements communaux CD 05 : 3 634 € | 12 115.20 € | 8 481.20 € | 4 083.49 € |

Les crédits sont prévus au Budget Général de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance.

Décision :

Il est proposé sur avis favorable de la Commission Développement économique, Finances, Ressources humaines du 10 septembre 2024.

Article unique : d'approuver le versement des fonds de concours suivants :

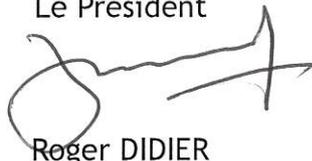
Section d'investissement (chapitre 204) :

- 2 226.49 € à la commune de Vitrolles,
- 11 546.18 € à la commune de Châteauevieux,
- 5 490.75 € à la commune de Barcillonnette,
- 16 693.49 € à la commune de Fouillouse.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

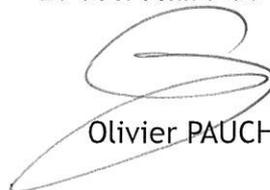
- POUR : 54

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Olivier PAUCHON

Transmis en Préfecture le : **30 SEPT 2024**

Affiché ou publié le : **30 SEPT 2024**